



RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE CAIN'S QUEST 2020

Révisé : 18 février 2020

Contenu

MISSION	3
VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVÉNEMENT.....	4
RESPONSABILITÉ	5
1. ENREGISTREMENT ET INSCRIPTION	7
2. RÈGLES GÉNÉRALES DE CONCURRENCE.....	10
3. CODE DE CONDUITE	11
4. RÈGLES DU JEU	12
5. BESOINS EN ÉQUIPEMENT	15
6. MÉTHODE DE DÉPART/ARRIVÉE	17
7. DÉCHÉANCES ET SANCTIONS	18
8. PROCÉDURES DE PROTESTATION.....	19
9. POSTES DE CONTRÔLE, TEMPS DE REPOS ET LEUR FONCTIONNEMENT	20
10. PISTE	21
11. FRAIS ET REMBOURSEMENT.....	22
12. ARRÊTS DE GAZ ET RAVITAILLEMENT EN CARBURANT	23
ANNEXE A : Coordonnées et distances des points de contrôle	24
ANNEXE B : Temps de repos	25
ANNEXE C : Résumé des changements.....	26
RÈGLES DE CAIN'S QUEST - GLOSSAIRE DES TERMES	29

AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE SÉCURITÉ NE PEUT RÉSULTER DE LA PUBLICATION OU DU RESPECT DES RÈGLES ET RÈGLEMENTS FIGURANT DANS CETTE PUBLICATION. CE SONT DESTINÉS À SERVIR DE GUIDE POUR LA CONDUITE DU SPORT ET NE CONSTITUENT EN AUCUN CAS UNE GARANTIE CONTRE LES BLESSURES OU LA MORT DES SPECTATEURS OU DES PARTICIPANTS.

MISSION

La mission de la course d'endurance en motoneige de Cain's Quest est d'organiser une course d'endurance extrême en motoneige au Labrador qui soit sûre, durable et respectueuse de l'environnement. Cette course vise à accroître le tourisme, à promouvoir la motoneige, à mettre en valeur Labrador et à unir ses habitants.

APERÇU DE L'ÉVÉNEMENT

Il s'agit d'une course par équipe, composée de deux (2) personnes et de deux (2) motoneiges (conduites sur piste et dirigées par des skieurs). La piste pour 2020 va de Labrador City aux communautés de Churchill Falls, **Happy Valley Goose Bay**, L'Anse Au Clair, Red Bay, Port Hope Simpson, Cartwright, Rigolet, Makkovik, Postville, Hopedale, Nain, Natuashish, Churchill Falls, et se termine à Labrador City.

L'acheminement peut être modifié à la discrétion de la Commission et sera déterminé d'année en année. Les coureurs feront preuve d'honneur et d'intégrité tout au long de leur participation à la course. Les coureurs doivent braver le froid sous zéro, la mauvaise visibilité et la neige épaisse ; ils doivent pousser leur motoneige et leur corps aux limites pour atteindre la ligne d'arrivée.

Cain's Quest est un véritable test de course et de machine. Les participants de Cain's Quest traiteront toujours les officiels de la course avec respect et comprendront que les décisions officielles seront finales. Chaque participant est tenu de lire les règles de Cain's Quest.

RESPONSABILITÉ

Chaque demandeur accuse la réception des règles de Cain's Quest, qui seront applicables à chaque participant (« coureur »). Les coureurs acceptent d'être liés par les termes et conditions des règles de Cain's Quest.

Chaque coureur le reconnaît : Cain's Quest a des ressources limitées, dépend des donateurs pour une partie importante de son financement, fonctionne avec un personnel employé limité et des centaines de bénévoles sous le contrôle limité de Cain's Quest et doit organiser l'événement dans certains des endroits les plus éloignés et inhabités du Labrador dans les conditions météorologiques les plus sévères. Dans ces circonstances, Cain's Quest ne peut pas et ne s'engage pas à remplir des obligations ou des responsabilités de quelque nature que ce soit.

Cain's Quest décline toute obligation et responsabilité de quelque nature que ce soit. Bien que Cain's Quest s'efforce d'accomplir toutes les tâches, elle s'engage à faire preuve de soin et d'effort raisonnables, tel que déterminé à sa seule et absolue discrétion, elle n'aura aucun devoir de quelque nature que ce soit envers les coureurs, et elle n'accomplira que les actes qu'elle jugera nécessaires à sa seule et absolue discrétion. Cain's Quest se réserve le droit d'annuler ou de reporter la course en cas de nombre insuffisant d'inscriptions, de conditions dangereuses ou de n'importe quelle circonstance imprévisible pouvant survenir à tout moment. Les coureurs n'auront aucune réclamation, demande, poursuite ou action (« réclamation ») de quelque nature que ce soit contre Cain's Quest, ses agents, fonctionnaires, employés, directeurs, officiers, entrepreneurs ou bénévoles, peu importe si une telle réclamation est de nature contractuelle, délictuelle ou autre, et indépendamment du fait qu'une telle réclamation soit pour des blessures ou des dommages à la personne ou à la propriété, sauf si, et dans la mesure où, le demandeur démontre, par des preuves claires et convaincantes, qu'une telle réclamation découle uniquement, directement et indirectement de la faute intentionnelle et délibérée du conseil, du comité ou du personnel employé de Cain's Quest.

Chaque coureur accepte, en participant à tout événement de Cain's Quest, de libérer, d'indemniser, de défendre et de tenir à couvert Cain's Quest, ses agents, ses serveurs, ses employés, ses officiers, ses contractants et ses bénévoles, de et contre toute réclamation de ce genre, incluant spécifiquement les réclamations de tierces parties, sauf si, et dans la mesure où, le demandeur démontre, par des preuves claires et convaincantes, qu'une telle réclamation découle uniquement, directement et indirectement de la faute intentionnelle et délibérée du conseil, du comité ou du personnel ou des entrepreneurs de Cain's Quest.

Les dénis de responsabilité, la limite des réclamations, et l'entente de libération, d'indemnisation, de défense et d'exonération de responsabilité énoncés ici s'appliquent à tous les actes et omissions de Cain's Quest, ses agents, serveurs, employés, officiers, entrepreneurs et bénévoles, incluant, à titre d'exemple seulement, les actes et omissions dans la planification, l'organisation, la facilitation, l'organisation, la conduite et le jugement de la course et des autres événements de Cain's Quest, et survivront à la conclusion de la course et à la fin de la relation entre Cain's Quest et le coureur. Chaque coureur accepte et assume tous les risques de quelque façon que ce soit découlant de, liés à, ou liés à la participation à tout événement de Cain's Quest et chaque

coureur est encouragé à obtenir et maintenir une assurance appropriée couvrant tous ces risques. Veuillez respecter le temps et les efforts des autres dans l'élaboration de ces règles afin de créer un domaine homogène et cohérent pour toutes les parties concernées. Ces règles sont pour la sécurité du coureur et l'avenir de Cain's Quest dépend du respect de ces règles. En enfreignant les règles, vous risquez de compromettre l'avenir de l'événement et de donner aux futurs participants une chance de concourir.

1. ENREGISTREMENT ET INSCRIPTION

- 1.1. Aucun coureur de moins de dix-huit (18) ans ne sera autorisé à participer.
- 1.2. Les participants, les équipes de soutien, les chefs d'équipe inscrits et/ou les personnes autorisées à l'intérieur des zones de rassemblement, des zones de contrôle et le long du parcours doivent lire et accepter les conditions d'exonération de responsabilité en signant la décharge et l'exonération de responsabilité.
- 1.3. Tous les formulaires requis doivent être complétés et soumis, **via l'inscription en ligne sur le site web officiel de Cain's Quest**, ainsi que les frais d'inscription de l'équipe, au plus tard à la date limite d'inscription afin d'être inscrit. Cela comprend : Formulaire d'inscription du coureur, informations sur la biographie du participant, **informations sur la motoneige, point de contact, informations sur le chef d'équipe, exemption numérique** et soumission d'un portrait numérique couleur (tête et épaules en gros plan en haute résolution 300 DPI) au format jpeg. **Les titulaires doivent fournir une signature électronique sur la renonciation numérique avant que l'enregistrement en ligne ne soit terminé. Les formulaires relatifs au gaz seront envoyés par courrier électronique aux coureurs inscrits avant la date limite de soumission des formulaires. L'autorisation de la carte de crédit (pour les protêts et les frais accessoires) et la décharge et l'exonération de responsabilité doivent être remplies lors de l'enregistrement du coureur avant l'événement**
- 1.4. Tous les participants inscrits doivent signer les formulaires restants lors ou avant de l'événement « Inscription des coureurs » ou avant le départ de la course. **Il peut s'agir, entre autres, d'un** Formulaire de communiqué de presse et formulaire médical. Les coureurs devront apporter avec eux une carte d'identité avec photo délivrée par le gouvernement et une carte de crédit pour cet événement. **AUCUNE EXCEPTION NE SERA ACCEPTÉE POUR CETTE EXIGENCE.**
- 1.5. Des formulaires ou des pièces d'identité supplémentaires peuvent être exigés pour participer d'année en année, selon les exigences des autorités municipales, provinciales ou fédérales. Le personnel de Cain's Quest fera tous les efforts raisonnables et commerciaux pour alerter les participants le plus tôt possible de tout changement à l'inscription requise des participants.
- 1.6. Seule une épreuve de la classe Pro sera offerte en 2020. Pas d'événement de classe Trail.
- 1.7. Les substitutions et les remplacements des participants ne sont autorisés qu'avant le début de la course et seulement après que les documents et les frais appropriés aient été reçus et approuvés par Cain's Quest avant la réunion obligatoire des conducteurs.
 - 1.7.1. Un seul des deux coureurs initialement inscrits peut être remplacé. Si les deux coureurs d'origine déclarent forfait, l'équipe est déclarée forfait.
 - 1.7.2. Aucun remboursement des droits d'inscription ou autres ne sera effectué après la clôture officielle de l'enregistrement, sauf si le conseil d'administration l'approuve. Les remboursements pendant la période d'inscription seront traités avec des frais de traitement de 20 %.
 - 1.7.3. Avant la clôture officielle des inscriptions, si le nombre d'équipes inscrites est au maximum, la position d'une équipe déclarée forfait peut être remplacée par une loterie.
 - 1.7.3.1. Une fois que la loterie est annoncée, les équipes potentielles ont deux semaines pour faire part de leur intérêt. La date de clôture de la loterie sera annoncée.
 - 1.7.3.2. Un dépôt de 100 \$ sera exigé pour participer à la loterie. La caution sera remboursée aux équipes non retenues. L'acompte sera restitué à l'équipe sélectionnée une fois que les frais d'inscription auront été intégralement payés.

- 1.7.3.3. L'équipe retenue aura 24 heures pour payer les frais d'inscription et une semaine pour soumettre les formulaires d'inscription.
- 1.7.3.4. Si les frais d'inscription ne sont pas payés à la date limite, l'acompte est perdu et l'équipe est disqualifiée de la loterie. Dans ce cas, la loterie se poursuit avec les équipes restantes et une autre équipe est sélectionnée.
- 1.8. Les frais d'inscription des participants comprennent les repas et l'hébergement le long du parcours ainsi que l'assurance des participants. Cain's Quest conseille vivement aux participants de souscrire à leur propre assurance responsabilité civile et accidents ainsi qu'à leur assurance médicale.
- 1.9. Des numéros d'équipe spécifiques peuvent être demandés lors de l'inscription et/ou réservés à l'avance pour un montant de 100 \$ + taxes en fonction de la disponibilité. Il est recommandé de réserver le numéro d'équipe avant d'investir dans la broderie, les enveloppes de traîneau, etc. Si une équipe demande un numéro qui lui a été attribué lors de la dernière course, l'équipe précédente qui détient le numéro aura la première possibilité de payer les frais de réservation pour cette année. En cas de refus, le numéro est considéré comme perdu et peut être attribué à une autre équipe. Si les frais de réservation de numéro sont payés, ce montant est considéré comme un acompte et est remboursé une fois que l'inscription complète de l'équipe est payée. Vous devez avoir enregistré ou réservé le numéro dans la dernière course pour avoir le droit de réserver le numéro.
- 1.10. Les équipes peuvent choisir de désigner un chef d'équipe pour représenter leur équipe aux fins de communication, dans le cadre de l'équipe de soutien. Les gérants d'équipe doivent être enregistrés auprès de Cain's Quest et avoir tous les documents requis remplis ainsi qu'une photo de tête soumise dans les délais spécifiés. Les directeurs d'équipe inscrits devront porter une pièce d'identité avec photo et un cordon à tous les événements de Cain's Quest. Des cordons et une pièce d'identité seront fournis dans les kits de course.
- 1.11. Cain's Quest se réserve le droit de refuser l'entrée ou de retirer une équipe pour des raisons de sécurité, de violation des règles et règlements de l'événement ou de non-respect des exigences spécifiées pour obtenir et maintenir le statut d'inscription.
- 1.12. Cain's Quest se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'événement à tout moment en raison d'un nombre d'inscriptions peu élevé et/ou de circonstances imprévisibles qui mettraient en danger la sécurité des participants et/ou de tout bénévole ou membre du personnel de Cain's Quest.
- 1.13. Présence OBLIGATOIRE. Toutes les équipes doivent assister à certains événements identifiés dans l'itinéraire de la course pour conserver leur droit d'inscription. Le non-respect de cette règle peut entraîner des frais ou une disqualification.
- 1.14. TOUS LES COUREURS doivent s'inscrire à l'enregistrement obligatoire des coureurs pour récupérer les kits et signer les documents requis.
- 1.15. TOUS LES COUREURS doivent assister à l'inspection technique obligatoire et aux vérifications des engins avant le jour de la course, à l'heure spécifiée dans l'itinéraire de la course et/ou la réunion des pilotes.
- 1.16. TOUS LES COUREURS doivent assister à la réunion obligatoire des conducteurs. Les pauses seront identifiées avant ou au début de la réunion des conducteurs. TOUS les participants doivent rester dans la salle pendant toute la durée de la réunion, à l'exception des pauses prévues ou à la discrétion du facilitateur. Les équipes peuvent choisir d'inclure leur directeur d'équipe enregistré pour participer à la réunion des conducteurs. Les équipes de soutien ne sont pas autorisées.
- 1.17. TOUS LES COUREURS doivent être présents sur la ligne de départ aux heures indiquées lors de la réunion des coureurs. Il y aura trois groupes de coureurs et vous devrez vous présenter à l'heure indiquée pour chaque groupe. Toute arrivée tardive entraînera une pénalité de deux heures à purger

au point de contrôle No. 1 (Churchill Falls). Cela permet de s'assurer que tous les coureurs sont à la ligne de départ suffisamment à l'avance pour s'adapter au processus d'alignement, mais aussi que tous les coureurs sont soumis à un temps d'attente égal, quelle que soit leur position au départ.

2. RÈGLES GÉNÉRALES DE CONCURRENCE

- 2.1. Les participants à l'événement doivent également savoir que d'autres personnes utilisent le sentier à des fins différentes. Les participants doivent toujours être prêts à croiser des personnes et/ou des animaux sur la piste.
- 2.2. L'équipement de sécurité sera inspecté avant le départ de l'épreuve, à Labrador City, et à la ligne d'arrivée, et/ou à la discrétion du commissaire de course, ou de son représentant, aux points de contrôle obligatoires
- 2.3. Les coureurs doivent signer la « décharge et renonciation de responsabilité et l'accord d'indemnisation » et une reconnaissance qu'il/elle a lu les règles de course officielles fournies par Cain's Quest avant de participer à l'événement.
- 2.4. Les coureurs blessés ou les machines endommagées doivent être signalés immédiatement par les équipes. Le défaut de signaler un problème médical pourrait entraîner la disqualification.
- 2.5. La réunion obligatoire des coureurs doit être suivie par les coureurs et le directeur (s'il est inscrit). Les deux coureurs doivent rester à la réunion pendant toute la durée de celle-ci. Des pauses seront prévues à des moments précis. Les coureurs ne sont pas autorisés à quitter la salle, sauf pendant la pause ou avec l'autorisation du commissaire de course.
- 2.6. Cain's Quest se réserve le droit de refuser l'entrée ou de disqualifier une équipe pour toute raison telle que la possession d'un équipement de survie insuffisant, une conduite antisportive, une violation des règlements de Cain's Quest, etc.
- 2.7. Toute interprétation des règles de Cain's Quest, qui n'est pas en conflit avec l'esprit des règles pendant la course, est strictement à la discrétion du commissaire de la course.
- 2.8. En cas d'urgence, de conditions météorologiques extrêmes ou en cas de faible nombre d'inscriptions, Cain's Quest ne peut être tenue responsable, si elle n'a pas d'autre choix que d'annuler l'événement.
- 2.9. En aucun cas, un coureur ne doit présenter une publicité négative sous quelque forme que ce soit aux médias ou au public en général.
- 2.10. Les officiels de (ou son représentant) peuvent photographier ou enregistrer sur vidéo les motoneiges, les participants et le matériel pendant la course à tout moment.
- 2.11. Le commissaire de course aura l'autorité de gratter une équipe dans le cas où une équipe ne répondrait plus aux exigences de la compétition. Toutes les éraflures doivent être signalées au point de contrôle le plus proche dès que possible.
- 2.12. Les zones à vitesse limitée peuvent être surveillées par radar. Le non-respect des zones de vitesse affichées/identifiées entraînera automatiquement une pénalité de 4 heures.
- 2.13. Cain's Quest aura du personnel formé en premiers soins ou du personnel médical positionné le long de la route. Pour la sécurité des coureurs, le personnel médical peut effectuer des examens médicaux sur les coureurs s'il y a un souci particulier pour leur santé et leur sécurité. Si un contrôle est demandé, les coureurs doivent s'y conformer sous peine de disqualification.
- 2.14. L'utilisation du logo de Cain's Quest doit être approuvée par le conseil d'administration. Les équipes ne sont pas autorisées à utiliser le logo à des fins de collecte de fonds, à moins d'avoir obtenu l'approbation du conseil d'administration.
- 2.15. Les équipes de soutien ne sont pas autorisées à ouvrir la voie.

3. CODE DE CONDUITE

Pour un bon esprit sportif et pour Cain's Quest, tous les participants doivent respecter les points suivants :

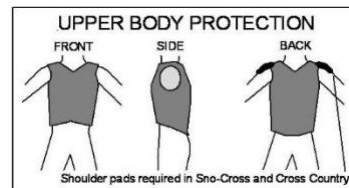
- 3.1. Les coureurs et les officiels de la course se comporteront de manière prudente et respectueuse à tout moment.
- 3.2. Tout comportement antisportif sur ou en dehors du parcours exposera le coureur et son coéquipier à une action disciplinaire immédiate et/ou à une disqualification par le commissaire de course.
- 3.3. Les coureurs travaillant sur des motoneiges doivent laisser un passage pour les autres machines de course sur le parcours proprement dit.
- 3.4. Les coureurs doivent toujours être préparés à l'éventualité que d'autres coureurs veuillent les dépasser. Les coureurs ne gêneront pas ou n'obstrueront pas délibérément la machine de dépassement ou n'utiliseront pas une machine de course de manière dangereuse. Les coureurs doivent toujours être prêts à faire face à tout type de trafic sur le parcours qui ne fait pas partie de Cain's Quest.
- 3.5. Les coureurs ne bloqueront pas l'accès au point de contrôle et/ou à la fourrière.
- 3.6. Les coureurs ne doivent pas saboter, intentionnellement ou accidentellement, les balises de course, les motoneiges, l'équipement ou toute autre infrastructure ou propriété. Le non-respect de cette règle peut entraîner une disqualification immédiate.
- 3.7. Aucune bagarre, vulgarité ou langage offensant ne sera toléré.
- 3.8. Les déchets de la piste ne seront pas tolérés. (Cela comprend les contenants de gaz et/ou les bouteilles d'eau pleines ou vides).
- 3.9. Les coureurs marqueront les risques de sécurité sur la piste.
- 3.10. Les participants de Cain's Quest traiteront toujours les officiels de la course, les bénévoles, le personnel, les membres des comités et du conseil d'administration avec respect ; leurs décisions seront finales.
- 3.11. Les équipes de soutien sont des représentants des coureurs et toute conduite antisportive se répercutera sur l'équipe qui leur est associée. Les comportements antisportifs comprennent, sans s'y limiter, les équipes de soutien qui ouvrent la voie aux participants à la course.

4. RÈGLES DU JEU

Tout l'équipement obligatoire DOIT rester avec l'équipe pendant toute la durée de la course. Des contrôles aléatoires seront effectués à la discrétion du commissaire aux courses.

- 4.1. Toute équipe peut accepter du gaz, des pièces, des outils ou de l'aide de quiconque, sauf dans les cas suivants : a) Par avion privé. Tout soutien et/ou communication à partir d'un avion privé est strictement interdit. b) Seuls les coureurs qui n'ont pas gratté la course sont autorisés à travailler sur les motoneiges- pas d'équipe aux stands. Un non-Coureur peut faire de la soudure sur les machines. Les coureurs ne sont pas autorisés à travailler sur une machine dans une remorque sans la présence d'un officiel de Cain's Quest.
- 4.2. Seuls les participants actifs de la Pro-Class peuvent aider les autres coureurs de la Pro-Class sur le parcours de la course.
- 4.3. Des pièces assemblées, c'est-à-dire des rails avec des goujons, peuvent être installées.
- 4.4. Les machines de chaque équipe doivent terminer la course avec le carter et le tunnel d'origine. Lors de l'inspection de sécurité, les officiels de la course enregistreront les numéros de série du châssis de chaque machine. Les numéros de série des châssis doivent être visibles à tout moment et seront vérifiés au hasard par le commissaire de course ou le responsable du point de contrôle à n'importe quel point de contrôle pendant la course.
- 4.5. Les assemblages de moteurs composés de carters, vilebrequins, cylindres, bielles, têtes et pistons assemblés ; et les assemblages de suspension arrière composés de bras de torsion, glissières, amortisseurs et hyfax assemblés ne peuvent être remplacés en totalité. Ces ensembles doivent être réparés avec les différents composants. Les moteurs seront marqués de façon unique par le commissaire de course et contrôlés au hasard tout au long de la course.
- 4.6. Les équipes sont responsables du déblaiement de toutes les pièces, machines et fournitures du sentier et de la zone de la fourrière. Tout le matériel excédentaire, les pièces cassées et autres matériaux appartenant à une équipe doivent être remis au prochain point de contrôle, y compris à la ligne d'arrivée. Chaque responsable de point de contrôle devra vérifier et signaler chaque machine pour les pièces manquantes évidentes.
- 4.7. Les numéros d'équipe et les brassards/dossards émis par Cain's Quest seront intacts, affichés et portés en tout temps. Les numéros d'équipe fournis par Cain's Quest doivent être affichés au centre du pare-brise, le plus bas possible. Les numéros d'équipe ne peuvent pas dépasser deux chiffres. Les traîneaux de course doivent être uniques et facilement reconnaissables des traîneaux de soutien ou des traîneaux de pièces. Les équipes ne doivent pas avoir le même aspect et ne peuvent afficher que leur propre numéro d'équipe.
- 4.8. Tous les articles et logos sponsorisés fournis par Cain's Quest doivent être affichés de façon claire et créative sur l'extérieur des machines ou des casques.
- 4.9. Les casques homologués par le DOT ou le SNELL doivent être portés et solidement attachés à tout moment pendant la randonnée. Les casques ne peuvent être modifiés en aucune façon.
- 4.10. La protection des yeux est obligatoire pendant l'événement. L'utilisation de lunettes de protection et/ou d'écrans faciaux est obligatoire. Si des verres correcteurs sont nécessaires pour conduire un véhicule à moteur, le coureur devra également les porter lors de la course.

4.11. L'utilisation d'un équipement de protection du haut du corps est obligatoire. La protection du haut du corps doit couvrir toutes les parties du corps illustrées, y compris les épaulettes. Il protégera le Coureur au milieu du corps et dans le dos et sera capable de résister à la pénétration et de dissiper la force des impacts tout en absorbant le choc de la plupart des coups. Les gilets de motocross typiques ne répondent pas à cette règle.



- 4.12. Les coureurs s'arrêteront et porteront secours s'ils tombent sur une autre équipe dans une situation de danger de mort.
- 4.13. Aucun coureur ne sera autorisé à voler dans un avion affrété ou privé pendant la course.
- 4.14. Chaque coureur doit disposer d'un appareil GPS et doit avoir une bonne connaissance du fonctionnement de l'appareil.
- 4.15. Tous les travaux effectués sur les machines, à l'extérieur ou à l'intérieur, doivent être effectués « à l'heure » n'importe où le long de la piste. Aucun travail ne sera effectué à huis clos. Les officiels de course doivent avoir un accès immédiat, à l'extérieur ou à l'intérieur, pour observer le travail effectué sur les machines. Aucune machine ou partie de machine ne peut être travaillée lors d'un arrêt obligatoire. Les machines doivent entrer dans la zone de la fourrière avec TOUTES ses pièces. Les coureurs qui choisissent de transporter un traîneau ne peuvent effectuer des réparations que sur leur traîneau « au chronomètre ». Seuls les coureurs seront autorisés à travailler sur leur(s) traîneau(x).
- 4.16. La consommation d'alcool et de drogues par tout coureur et les officiels de la course, du début à la fin de la course, est strictement interdite. Cain's Quest se réserve le droit d'effectuer des tests d'haleine et de drogue au hasard. Toute violation de cette règle entraînera une disqualification.
- 4.17. Chaque coureur participant doit rester avec son coéquipier d'origine pendant toute la course.
- 4.18. Aucun coureur ne peut dégager (lever et faire tourner) la piste de sa motoneige sur les aires de départ.
- 4.19. Si le commissaire de course suspend la course à n'importe quel moment, les coureurs ne doivent pas quitter un point de contrôle, si une équipe est sur la piste, ils doivent s'arrêter et rester au prochain point de contrôle. Le commissaire aux courses annoncera quand la course sera suspendue et qu'elle aura reprise.
- 4.20. Les coureurs remplaçants sont autorisés avant le début de la course seulement, mais les documents et les frais doivent être reçus et approuvés par Cain's Quest avant la participation.
- 4.21. Les coureurs ne peuvent pas emprunter la piste pendant une escale.
- 4.22. Les zones de fourrière sont totalement interdites, sauf pour un officiel de la course et/ou les autres équipes de course "au chronomètre".
- 4.23. Si un membre de l'équipe devient immobile, le membre restant de l'équipe doit emmener l'unité de pistage avec lui.
- 4.24. Si une équipe choisit de remorquer un traîneau depuis la ligne de départ, le traîneau et la machine deviennent "une seule unité" et le traîneau doit être amené de l'autre côté de la ligne d'arrivée. Si une équipe ne quitte pas la ligne de départ avec un traîneau, mais choisit d'en prendre un quelque part sur le parcours, cette équipe n'a PAS à amener le traîneau à travers la ligne d'arrivée à condition que : a) Le traîneau ne soit pas laissé dans le pays (litière) b) Cain's

Quest n'assume aucune responsabilité pour l'entretien ou le transport du traîneau en aucun temps.

- 4.25. Tous les points de contrôle doivent être atteints consécutivement. (C'est-à-dire que vous ne pouvez pas vous rendre au point de contrôle No. 6 sans vous être préalablement enregistré au point de contrôle n° 5)
- 4.26. Des dispositifs de localisation personnelle seront fournis par Cain's Quest. Les unités seront contrôlées lors des temps de repos obligatoires. Toute réparation d'unité sur la piste par les coureurs doit être signalée au prochain point de contrôle. Toute tentative de déconnecter ces localisateurs ou d'obstruer le signal entraînera une pénalité ou une disqualification. Les localisateurs doivent être transmis aux contrôleurs officiels de matériel dès le franchissement de la ligne d'arrivée ou après une éraflure. Les équipes qui ne rendront pas ces localisateurs à la fin ou au début de la course seront débitées du coût total de l'unité par carte de crédit. Les remboursements ne seront pas offerts pour les retours tardifs des unités de suivi.

5. BESOINS EN ÉQUIPEMENT

- 5.1. Une inspection peut être faite de tous les moteurs qui se placent dans l'argent. Des traîneaux peuvent être nécessaires pour transporter le gaz et les fournitures. Si un traîneau est utilisé par une équipe, le traîneau et la motoneige seront considérés comme une seule unité. Il n'y a pas de taille maximale pour les moteurs de stock.
- 5.2. Les freins, les phares, les feux arrière, les feux de freinage, les pare-neige et les protections d'embrayage doivent être dans un état sûr et opérationnel au moment de quitter chaque point de contrôle. Le feu arrière/frein doit être installé à l'arrière de la machine et avoir une surface minimale de 1 ½" x 4".
- 5.3. Les pare-brise cassés doivent être sécurisés ou remplacés.
- 5.4. Chaque équipe est tenue de porter les éléments suivants :
 1. Sac de couchage arctique sûr jusqu'à au moins -20 degrés par personne. Le sac de couchage doit couvrir le coureur de la tête aux pieds et le remplissage isolant doit être réparti de manière égale dans tout le sac. Le sac de couchage ne peut pas être modifié et doit pouvoir se fermer complètement avec le participant à l'intérieur.
 2. Un changement complet de vêtements secs par personne, à l'exception de la combinaison de motoneige.
 3. Vêtements arctiques adéquats par personne. Il s'agit notamment de couches de rechange avec des chaussettes qui absorbent l'humidité, des vêtements thermiques supérieurs et inférieurs, un masque facial et des gants. (Les températures peuvent atteindre -40 degrés Celsius pendant la course).
 4. Une paire de bottes de motoneige imperméables pour -40 degrés Celsius. (Si elle n'est pas étanche, des doublures de rechange sont nécessaires).
 5. Une trousse de premiers secours par équipe contenant au moins
 - Manuel sur la sécurité des premiers secours en cas d'urgence
 - 1 carnet de premiers secours
 - 12 épingles de sûreté
 - 1 pincette à échardes, nez émoussé
 - 1 paire de ciseaux - 10 cm
 - BANDAGES (Chaque article doit être emballé individuellement pour maintenir la stérilité).
 - 2 compresses de pansement stériles, 10 cm x 10 cm
 - 12 pansements adhésifs stériles, 2,5 cm x 7,5 cm
 - 12 compresses stériles, 7,5 cm x 7,5 cm
 - 4 - bandages triangulaires, 95 cm x 95 cm
 - ANTISEPTIQUE
 - Bouteille de 100 ml de peroxyde
 - BANDE ADHÉSIVE
 - 1 rouleau - 1,25 cm x 2,3 m
 6. Un système GPS par personne avec deux jeux de batteries supplémentaires ou une forme d'alimentation de secours
 7. Cantine

8. Hachette et/ou scie
 9. Au moins 20 allumettes étanches ou deux briquets transportés dans un récipient étanche.
 10. Un fourneau arctique et un minimum de deux boîtes de combustible de cuisson par équipe.
*Définition du fourneau arctique : Un poêle qui est garanti pour brûler/exploiter à des températures inférieures à zéro et pendant des temps venteux.
 11. Une tente d'expédition "4 saisons" pour deux personnes par équipe ou un sac de bivouac en nylon indéchirable (pas de couvertures) ou équivalent pour chaque membre de l'équipe.
 12. Une alimentation suffisante pour deux jours.
 13. Une sangle de remorquage par équipe
 14. Une lampe de poche par personne avec des piles supplémentaires
 15. Tous les vêtements et la nourriture seront dans un sac résistant à l'eau.
 16. Une casserole ou une tasse pour préparer et faire bouillir de l'eau avec une capacité minimale de 1 pinte.
 17. 25 pieds de corde d'essai de 300 livres ou plus
 18. L'assurance perte et vol est fortement recommandée.
- 5.5. Chaque groupe sera équipé d'un localisateur personnel, qui sera monté sur l'extérieur de la motoneige. L'inspection et l'installation seront effectuées par le personnel de Cain's Quest. Aucune équipe ne sera autorisée à courir sans que le localisateur ne soit correctement installé.
- 5.6. Chaque coureur certifiera, en signant le formulaire d'inspection de sécurité, la conformité de l'équipement obligatoire.
- 5.7. Cain's Quest marquera de façon unique toutes les machines à neige sans numéro de série du carter sur le côté de recul.
- 5.8. Matériel recommandé : Coulisses en carbure, lampe de casque, pelle à neige, carte et boussole pour les aides à la navigation redondantes et batteries de rechange opérationnelles par temps froid. L'envoi de nourriture, de matériel, d'équipement et d'articles d'urgence supplémentaires est également encouragé.

6. MÉTHODE DE DÉPART/ARRIVÉE

- 6.1. Les positions de départ sont déterminées par le tirage au sort de cartes numérotées lors de la réunion obligatoire des conducteurs.
- 6.2. Les équipes s'alignent dans l'ordre de leur position de départ à Labrador City. Les équipes partiront dans l'ordre de la position de course par intervalles d'une (1) minute à partir de l'heure de départ prévue.
- 6.3. Si une équipe de course n'est pas prête à l'heure du départ, ladite équipe de course ira « au chronomètre » et se déplacera vers l'arrière de l'alignement.
- 6.4. Les arrivées par étapes ne seront pas autorisées. Bien qu'il soit reconnu que la coopération sur la piste sera nécessaire, l'esprit de la course dicte qu'une équipe termine à chaque position. Les arrivées échelonnées peuvent entraîner une pénalité et/ou une disqualification.
- 6.5. Toutes les équipes doivent être à la ligne d'arrivée (Labrador City) dans les 18 heures suivant l'équipe qui a remporté la première place. Toute équipe qui ne se rend pas à la ligne d'arrivée (Labrador City) dans le délai requis sera disqualifiée.

7. DÉCHÉANCES ET SANCTIONS

- 7.1. Toute équipe qui enfreint les règles de course peut être disqualifiée et/ou faire l'objet d'une sanction jugée nécessaire par le commissaire de course en consultation avec le comité des officiels. Toute sanction imposée par le commissaire aux courses sera cohérente et équitable. **Toutes les décisions du maréchal de la race sont définitives.**
- 7.2. Un coureur peut être retiré de la compétition ou de la participation à tout moment si, de l'avis d'un commissaire de course et/ou d'un professionnel médical sur place, il a un problème médical/physique qui constitue un danger pour lui-même ou pour autrui.
- 7.3. Tout coureur ou équipe de course reconnu coupable d'une infraction sera responsable des frais encourus pour la détermination de ladite infraction.
- 7.4. Fraude/corruption et assistance illégale : a) En cas de fraude, le coureur peut se voir interdire de participer à Cain's Quest pour une période d'au moins deux ans ou peut être expulsé définitivement en fonction de la gravité de l'infraction. Tous les cas de fraude seront portés devant le commissaire de course pour décision et, si nécessaire, Cain's Quest, b) Corrompre ou tenter de corrompre toute personne liée à la course est passible d'une pénalité et/ou d'une disqualification immédiate.
- 7.5. Les équipes qui ne suivent pas le parcours spécifié, tel que défini dans la section « Parcours de course » du présent règlement, peuvent être disqualifiées.
- 7.6. Réunion obligatoire des coureurs et inspection technique/de sécurité : Si les deux membres de l'équipe ne se présentent pas aux deux événements, l'équipe peut alors perdre les droits d'inscription et ne pas être autorisée à participer à la course, à la discrétion du commissaire de course. Lors de l'inspection de sécurité, les machines à neige et l'équipement de survie sont tous deux requis. L'arriération sera pénalisée.
- 7.7. Le commissaire de course peut disqualifier toute équipe qui enfreint les règles de la course et, selon l'infraction, peut être interdite de participer à de futures courses.
- 7.8. Les coureurs doivent se présenter à tous les points de contrôle avec les responsables des points de contrôle. Les fonctionnaires enregistreront les temps d'entrée et de sortie des équipes. Les deux membres de l'équipe doivent signer à chaque point de contrôle. Le défaut de signature à chaque point de contrôle entraînera une pénalité à la discrétion du commissaire de course. Les équipes ne peuvent pas prendre le même temps à un poste de contrôle.
- 7.9. Les voies ferrées sont strictement interdites, sauf aux intersections indiquées. Tout coureur pris sur la voie ferrée entraînera une disqualification automatique. Le jour de la course, le chemin de fer peut être patrouillé par hélicoptère.
- 7.10. Les coureurs ne sont PAS autorisés à circuler sur les autoroutes ou les routes, sauf indication contraire dans la piste. Si un coureur est pris sur les autoroutes ou les routes, une disqualification automatique peut en résulter.
- 7.11. Toute la signalisation doit être respectée, en particulier sur les pistes damées et les zones à vitesse limitée.
- 7.12. Dans les 2 km suivant l'entrée ou la sortie de tout point de contrôle, à l'exception de la ligne d'arrivée, la vitesse sera limitée à 50 km/h. Cette situation sera étroitement surveillée par des radars et des satellites. Le non-respect de cette règle peut entraîner une pénalité automatique de 4 heures. Un excès de vitesse inconsidéré dans la zone d'entrée/sortie de 2 km peut entraîner une disqualification immédiate.

8. LES PROCÉDURES DE PROTESTATION

- 8.1. Les protestations doivent être soumises par écrit par un coureur, un directeur d'équipe ou un officiel de course dans les 30 minutes suivant l'arrivée au prochain arrêt ou point de contrôle. La ligne d'arrivée est considérée comme un temps de repos pour les protestations. Les infractions doivent être signalées au prochain temps de repos ou au prochain point de contrôle, sinon elles n'ont pas eu lieu.
- 8.2. Une protestation soumise par un coureur doit inclure des frais de protestation de 100 \$. Si le commissaire de la course juge la protestation valable, Cain's Quest retiendra 40\$, et 60\$ seront retournés au protestataire. Si la protestation est jugée invalide, 60\$ vont à l'équipe protestataire et Cain's Quest conservera 40\$. Les frais de protestation seront traités à Labrador City par carte de crédit préautorisée par le titulaire de la carte.
- 8.3. Une fois qu'une protestation est déposée, elle ne peut être retirée.
- 8.4. Les violations présumées seront examinées et les sanctions éventuelles seront appliquées par le commissaire de la course en consultation avec le comité des officiels.
- 8.5. Les protestations ne peuvent être déposées que par les coureurs actifs enregistrés de la course de l'année en cours ou par les directeurs d'équipe enregistrés au nom desdits coureurs enregistrés.
- 8.6. Les protestations doivent être plus que des allégations par ouï-dire ou de bouche à oreille. Au minimum, deux coureurs doivent avoir été témoins de toute infraction portée en protestation et doivent le certifier par écrit.
- 8.7. Les protestations peuvent être déposées "en dehors des heures de travail" lors d'un arrêt de travail.
- 8.8. Aucune protestation ne sera acceptée si elle se réfère au jugement ou aux décisions du commissaire de la course, du responsable du point de contrôle et/ou du comité d'arbitrage. Une fois qu'une décision ou un jugement a été rendu, une deuxième contestation ne peut être déposée pour la même infraction que si des preuves supplémentaires sont présentées.
- 8.9. Si une protestation est déposée à la ligne d'arrivée et que le résultat n'affecte pas les 3 premières équipes gagnantes, l'examen de la protestation et le jugement seront effectués avant l'annonce des temps officiels. Si la décision relative à la protestation ou au protêt affecte éventuellement les trois premières places sur la ligne d'arrivée, elle sera prise avant l'annonce des trois premières équipes officiellement gagnantes.

9. LES POSTES DE CONTRÔLE, LES TEMPS DE REPOS ET LEUR FONCTIONNEMENT

- 9.1. Le temps de repos doit être pris par tranches d'au moins 2 heures. **Le temps de pose ne sera pas calculé en minutes.**
- 9.2. Le temps de repos obligatoire est susceptible d'être modifié en fonction de circonstances imprévisibles. Veuillez [reporter à l'annexe B](#) pour un temps d'arrêt.
- 9.3. Les temps de repos discrétionnaires peuvent être effectués à n'importe quel point de contrôle officiel "à l'heure".
- 9.4. Si une équipe quitte un point de contrôle, elle est "en service" jusqu'à ce qu'elle atteigne un point de contrôle à temps de repos obligatoire.
- 9.5. La zone désignée de la fourrière est à l'extérieur. L'utilisation de l'électricité pour garder les motoneiges au chaud est interdite. L'utilisation de dispositifs de démarrage à distance est interdite.
- 9.6. Une fois arrivé à un point de contrôle obligatoire, aucun travail sur les motoneiges ou leurs parties ne sera effectué « en dehors des heures de travail » ou pendant le temps de repos obligatoire désigné. Rien ne peut être retiré de la motoneige. Une fois qu'ils ont terminé leur repos obligatoire, les coureurs ne seront pas autorisés à remonter sur l'horloge pour accéder à la machine tant que le repos obligatoire ne sera pas terminé.
- 9.7. Les machines et les membres de l'équipe quitteront ensemble chaque point de contrôle. Le dernier membre de l'équipe à s'enregistrer déterminera l'heure officielle de l'équipe.
- 9.8. Seul un coéquipier peut remorquer son partenaire.
- 9.9. Les coureurs ne peuvent pas quitter un point de contrôle en remorque à moins qu'ils n'informent l'officiel de la course de leur destination prévue. L'officiel de la course a la possibilité de refuser ce remorquage s'il le juge dangereux, en fonction du sentier et des conditions météorologiques.
- 9.10. Tout sac retiré d'une machine ou d'un traîneau par un coureur sera fait « à l'heure » et avant le début de toute escale. La remise en place des sacs sur la machine ou le traîneau doit se faire « à temps ».
- 9.11. Les officiels de la course ne sont pas autorisés à quitter un point de contrôle pour apporter du carburant à un coureur sur la piste, sauf s'ils opèrent sous les instructions directes du quartier général du CQ par crainte de danger ou de blessure ; une fois que l'équipe a pris le carburant de l'officiel de la course, elle est officiellement disqualifiée.
- 9.12. Toutes les machines à finir doivent rester dans la zone de la fourrière jusqu'à ce qu'elles soient libérées par le commissaire de la course.
- 9.13. Tous les points de contrôle express seront interdits aux équipes de soutien, sauf en cas d'urgence.

10. PISTE

La piste est constituée de tout itinéraire entre les postes de contrôle officiels, à l'exception des points suivants

a) **Vert - Généralement** autorisé mais peut être accompagné d'une note. **Pour le Trans Labrador Trail entre Churchill Falls et Happy Valley Goose Bay, il est autorisé lorsqu'il n'est pas sur la ligne de poteaux**

Bleu - Itinéraires obligatoires pour entrer et sortir des zones de sécurité/environnementales sensibles telles que les villes ou le MMNP. Il est souvent assorti d'une limitation de vitesse, surveillez les panneaux -

Rouge - Hors limites/Interdit, y compris tous les sentiers entretenus qui ne sont pas autrement autorisés à être utilisés.

Jaune - Autorisé mais avec une limitation de vitesse. De bons exemples sont la piste Rigolet Trail et la traversée de la rivière Pinware

Référence seulement - **Grey (Voisey's Bay ship run), Pink (TLH de Goose Bay à Cartwright Junction. (De nombreux jeux de cartes GPS ne comportent pas cette indication), vert foncé - limite du parc national de la montagne Mealy**

b) Tous les systèmes ferroviaires.

c) L'emprise de la Trans Labrador Highway qui s'étend sur 75 pieds à partir de la ligne centrale. (Cela comprend les routes et les zones déboisées des deux côtés de la route Trans labradorienne). Toute personne capturée dans ces zones restreintes peut être disqualifiée.

- 10.1. Cain's Quest aura des officiels de la course à plusieurs « points de contrôle express » situés à chaque départ de sentier et intersection. Les coureurs sont tenus de s'arrêter brièvement à ces points de contrôle. Toute équipe qui tente de couper le parcours obligatoire de Cain's Quest en passant par des zones considérées comme « hors limites » sera pénalisée. Cette pénalité sera déterminée par le commissaire aux courses.
- 10.2. Les itinéraires et les règles de course peuvent être modifiés. Les coureurs seront avertis si cela se produit.
- 10.3. Tous les passages à niveau doivent être traités comme des panneaux d'arrêt obligatoires.
- 10.4. **Pour des raisons de sécurité, la piste de Valley Bite jusqu'au point de contrôle de Rigolet sera limitée à 50 km/h au maximum. Il s'agit d'un itinéraire obligatoire.**
- 10.5. **Les conditions peuvent changer et toute information supplémentaire concernant le parcours de la course sera abordée lors de la réunion obligatoire des conducteurs et sera traitée comme faisant partie des règles et règlements de Cain's Quest.**

11. FRAIS ET REMBOURSEMENT

- 11.1. Tous les droits d'entrée ne sont pas remboursables.
- 11.2. S'il n'y a pas d'arrivées qualifiées, la bourse sera conservée en dépôt pour la course de l'année suivante.
- 11.3. Un minimum de 20 équipes doivent être inscrites avant la date limite d'inscription pour que la course puisse avoir lieu.
- 11.4. Les positions de paiement pour 2020 sont les suivantes :

Position finale	% de versement	Total
1 ^{ère} place	50%	50.000\$
2 ^{ème} place	30%	30.000\$
3 ^{ème} place	20%	20.000\$

12. LES ARRÊTS DE GAZ ET RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

- 12.1. Tous les points d'arrêt désignés sont des points de contrôle.
- 12.2. Le carburant peut être acheté aux pompes communautaires de Churchill Falls (1&17), **Happy Valley Goose Bay (2)**, L'Anse aux Clair (4), Red Bay (5), Port Hope Simpson (6), Cartwright (7), Rigolet (9) Makkovik (10) Postville (11), Hopedale (12), Nain (13) et Natuashish (14).
- 12.3. Le carburant prépayé sera disponible aux stations de ravitaillement de **Cain's Quest à Eagle Plateau (3)**, **Sail Lake (16)** et **Cache River** si nécessaire. **Veillez noter que Cache River n'est PAS un point de contrôle officiel, mais uniquement une station-service**
- 12.4. L'huile des deux temps sera la responsabilité des coureurs. **Tout l'essence des stations officielles de Cain's Quest doit avoir un indice d'octane élevé (91)**. Les coureurs peuvent emporter un booster d'octane si nécessaire.
- 12.5. Pour éviter les fuites, tous les couvercles doivent être remis sur les conteneurs de carburant et les conteneurs laissés debout. Les bidons de carburant conçus par le fabricant pour être stockés sur le côté, doivent être stockés sur le côté.
- 12.6. Une fois le ravitaillement terminé, les coureurs sortiront de la zone avec le même degré de prudence que lors de leur entrée.
- 12.7. Seul un coureur enregistré peut signer pour le carburant de son équipe dans une station de ravitaillement de Cain's Quest. Le coureur qui signe le formulaire de gaz sera facturé pour la quantité totale de carburant qu'il signe. Les coureurs sont responsables de l'achat de l'essence dans les stations-service de la communauté. Ces stations ne sont pas considérées comme des stations de ravitaillement de Cain's Quest. Les machines doivent être éteintes lors du ravitaillement en carburant. Il est interdit de fumer à moins de 10 pieds de la station-service.

ANNEXE A : Coordonnées et distances des points de contrôle

CP#	Nom du point de contrôle	Express/Repliement	Durée de l'escale	Nord	Est (Ouest)	Longueur de la jambe (km)	Distance de départ (km)
0	Labrador City	START	-	N52 56 40.2	W66 56 16.1	0	0
1	Chutes de Churchill	EXPRESS	-	N53 31 39.4	W64 00 32.1	280	280
2	HVGB	REPLIEMENT	12h	N53 18 40.0	W60 22 39.1	320	600
3	Plateau de l'Aigle	EXPRESS	-	N52 41 12.2	W58 30 19.5	235	835
4	L'Anse au Clair	REPLIEMENT	12h	N51 26 01.0	W57 03 48.2	240	1075
5	Red Bay	EXPRESS*	10 heures d'attente flexible (non admissible au parc Mealy Mtn)	N51 43 50.9	W56 25 39.6	60	1135
6	Port Hope Simpson	EXPRESS*		N52 32 49.7	W56 17 53.3	140	1275
7	Cartwright	EXPRESS*		N53 41 15.3	W57 00 42.4	185	1460
8	Parc Mealy Mtn	EXPRESS		N53 52 22.3	W58 21 31.1	130	1585
9	Rigolet	EXPRESS*		N54 10 39.1	W58 25 49.5	120	1680
10	Makkovik	EXPRESS*		N55 05 14.27	W59 11 12.15	180	1860
11	Postville	EXPRESS*		N54 54 40.2	W59 46 25.8	55	1915
12	Hopedale	EXPRESS*		N55 26 54.0	W60 13 42.9	110	2025
13	Nain	LAYOVER	12h	N56 32 33.2	W61 41 17.7	180	2205
14	Natuashish	EXPRESS	-	N55 55 04.6	W61 06 57.8	100	2305
15	Balise de frontière	EXPRESS	-	N55 20 09.9	W63 11 31.0	175	2480
16	Lac à la Voile	EXPRESS	-	N54 23 18.5	W63 11 36.7	175	2655
17	Chutes de Churchill	LAYOVER	8h	N53 31 39.4	W64 00 32.1	165	2820
18	Labrador City	FINISH	-	N52 56 40.2	W66 56 16.1	280	3100

Note :

- (1) Toutes les données de coordonnées utilisent le système de référence WGS84 et le système de coordonnées lat/long.
- (2) EXPRESS* = Express avec option de mise en attente flexible (2h min, 10h max)
- (3) Durée totale de la période de repos : 54 heures
- (4) Longueur totale de l'itinéraire : 3100 km

ANNEXE B : Temps de repos

1. Le temps de repos total requis de **54 heures** doit être pris par tous les coureurs. Les temps de repos sont les suivantes :
 - a. Un total de **12 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle n° 2 (Happy Valley Goose Bay).
 - b. Un total de **12 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle No. 4 (L'Anse aux Clair). Un total de **10 heures de repos** doit être effectué entre les points de contrôle No. 5, 6, 7, 9, 10, 11, et 12 (Red Bay, Port Hope Simpson, Cartwright, Rigolet, Makkovik, Postville et Hopedale). Les temps de repos effectués à ces points de contrôle doivent être d'une durée minimale de **2 heures**. Ce temps de repos flexible avait pour but de briser la longue étape entre le point de contrôle No. 4 (L'Anse aux Clair) et le point de contrôle No. 13 (Nain) et de fournir aux équipes une occasion stratégique de gérer les courses de jour. Si un hébergement est nécessaire pendant cette période, les coureurs seront responsables de prendre leurs propres dispositions.
 - c. Un total de **12 heures** doit être pris au point de contrôle No. 13 (Nain)
 - d. Un total de **8 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls).
 - e. Tous les différentiels de temps résultant de la procédure de départ seront ajustés au point de contrôle No. 1 (Churchill Falls)
 - f. Pour assurer une arrivée de jour à Labrador City (à des fins de marketing), si l'équipe en première place arrive au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls) à 16 heures ou plus tard, le commissaire de course désignera une période obligatoire de « repos » jusqu'à 6 heures le lendemain matin. Cette période de temps sera le « différentiel de temps de maintien » (HTD). Chaque équipe qui se présente au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls) sera retardée du même temps ou jusqu'à ce que les personnes qui ont terminé à la première, deuxième ou troisième place aient franchi la ligne d'arrivée, dans ce cas toutes les équipes ne seront plus soumises à la HTD.

ANNEXE C : Résumé des changements

Par souci de clarté, voici un résumé des modifications apportées aux règles depuis le 31 mars 2019

Aperçu de l'événement

Précédent : Il s'agit d'une course par équipe, composée de deux (2) personnes et de deux (2) motoneiges (conduites sur piste et dirigées par des skieurs). La piste pour 2020 va de Labrador City aux communautés de Churchill Falls, Central Labrador, L'Anse Au Clair, Red Bay, Port Hope Simpson, Cartwright, Rigolet, Postville, Makkovik, Hopedale, Natuashish, Nain, Churchill Falls, et se termine à Labrador City.

Changement : Il s'agit d'une course d'équipe, composée de deux (2) personnes et de deux (2) motoneiges (conduites sur piste et dirigées par des skieurs). La piste pour 2020 va de Labrador City aux communautés de Churchill Falls, **Happy Valley Goose Bay**, L'Anse Au Clair, Red Bay, Port Hope Simpson, Cartwright, Rigolet, Makkovik, Postville, Hopedale, Nain, Natuashish, Churchill Falls, et se termine à Labrador City.

Enregistrement et inscription

Précédent : 1.3 Les procédures d'enregistrement sont en cours de révision.

Changement : 1.3 Tous les formulaires requis doivent être complétés et soumis, **via l'inscription en ligne sur le site web officiel de Cain's Quest, ainsi que les** frais d'inscription de l'équipe, au plus tard à la date limite d'inscription afin d'être inscrit. Cela comprend : Formulaire d'inscription du coureur, informations sur la biographie du participant, informations sur la **motoneige, point de contact, informations sur le chef d'équipe, exemption numérique** et soumission d'un portrait numérique couleur (tête et épaules en gros plan en haute résolution 300 DPI) au format jpeg. **Les titulaires doivent fournir une signature électronique sur la renonciation numérique avant que l'enregistrement en ligne ne soit terminé. Les formulaires relatifs au gaz seront envoyés par courrier électronique aux coureurs inscrits avant la date limite de soumission des formulaires. L'autorisation de la carte de crédit (pour les protêts et les frais accessoires) et la décharge et l'exonération de responsabilité doivent être remplies lors de l'enregistrement du coureur avant l'événement**

Précédent : Les procédures d'enregistrement sont actuellement en cours de révision.

Changement : 1.4. Tous les participants inscrits doivent signer les formulaires restants lors de l'événement "Enregistrement des coureurs" ou avant, avant le départ de la course. **Il peut s'agir, entre autres, de** Formulaire de communiqué de presse et formulaire médical. Les coureurs devront apporter avec eux une carte d'identité avec photo délivrée par le gouvernement et une carte de crédit pour cet événement. **AUCUNE EXCEPTION NE SERA ACCEPTÉE POUR CETTE EXIGENCE.**

Précédent : 1.17 Tous les COUREURS doivent être à la ligne de départ 1 heure avant l'heure de départ prévue. Toute arrivée tardive entraînera une pénalité de deux heures à purger au point de contrôle No. 1 (Churchill Falls). Cela permet de s'assurer que tous les coureurs sont à la ligne de départ suffisamment à l'avance pour s'adapter au processus d'alignement, mais aussi que tous les coureurs sont soumis à un temps d'attente égal, quelle que soit leur position au départ.

Changement : Tous les coureurs doivent être présents sur la ligne de départ aux **heures indiquées lors de la**

réunion des coureurs. Il y aura trois groupes de coureurs et vous devrez vous présenter à l'heure indiquée pour chaque groupe. Toute arrivée tardive entraînera une pénalité de deux heures à purger au point de contrôle No. 1 (Churchill Falls). Cela permet de s'assurer que tous les coureurs sont à la ligne de départ suffisamment à l'avance pour s'adapter au processus d'alignement, mais aussi que tous les coureurs sont soumis à un temps d'attente égal, quelle que soit leur position au départ.

Règles pour les coureurs

Précédent : 4.7 Les numéros d'équipe et les brassards émis par Cain's Quest seront intacts, affichés et portés en tout temps. Les numéros d'équipe fournis par Cain's Quest doivent être affichés au centre du pare-brise, le plus bas possible. Les numéros d'équipe ne peuvent pas dépasser deux chiffres. Les traîneaux de course doivent être uniques et facilement reconnaissables des traîneaux de soutien ou des traîneaux de pièces. Les équipes ne doivent pas avoir le même look que les autres équipes et ne peuvent afficher que leur propre numéro d'équipe.

Changement : 4.7 Les numéros d'équipe et les brassards/bavoirs émis par Cain's Quest seront intacts, affichés et portés en tout temps. Les numéros d'équipe fournis par Cain's Quest doivent être affichés au centre du pare-brise, le plus bas possible. Les numéros d'équipe ne peuvent pas dépasser deux chiffres. Les traîneaux de course doivent être uniques et facilement reconnaissables des traîneaux de soutien ou des traîneaux de pièces. Les équipes ne doivent pas avoir le même aspect et ne peuvent afficher que leur propre numéro d'équipe.

Méthode de début et de fin

Précédent : 6.2 Les équipes s'alignent dans l'ordre de leur position de départ à Labrador City 1 heure avant leur départ prévu. Les équipes partiront par ordre de position de course à des intervalles de deux minutes à partir de l'heure de départ prévue.

Changement : 6.2 Les équipes s'alignent dans l'ordre de leur position de départ à Labrador City. Les équipes partiront dans l'ordre de la position de course par intervalles d'une (1) minute à partir de l'heure de départ prévue.

Procédures de protestation

Précédent : Cette section est actuellement en cours de révision.

Cette section a été revue et reste inchangée par rapport à 2018.

Piste

Précédent : 10.1 La piste est constitué de tout itinéraire entre les postes de contrôle officiels, à l'exception des points suivants

a. Sentiers entretenus sauf indication contraire :

- a. Autorisé - **vert**
- b. Obligatoire - **bleu**
- c. Non autorisé - **rouge**
- d. Contrôle de la vitesse (vérifier le nom pour les détails de la limite de vitesse) - **jaune**
- e. Référence uniquement - **gris**

Changement : 10.1 La piste est constitué de tout itinéraire entre les points de contrôle officiels, à l'exception des points suivants

a) **Vert - Généralement** autorisé mais peut être accompagné d'une note. **Pour le Trans Labrador Trail entre Churchill Falls et Happy Valley Goose Bay, il est autorisé lorsqu'il n'est pas sur la ligne de poteaux**

Bleu - Itinéraires obligatoires pour entrer et sortir des zones de sécurité/environnementales sensibles telles que les villes ou le MMNP. Il est souvent assorti d'une limitation de vitesse, surveillez les panneaux -

Rouge - Hors limites/Interdit, y compris tous les sentiers entretenus qui ne sont pas autrement autorisés à être utilisés.

Jaune - Autorisé mais avec une limitation de vitesse. De bons exemples ce sont la piste Rigolet Trail et la traversée de la rivière Pinware

Référence seulement - **Grey (Voisey's Bay ship run), Pink (TLH de Goose Bay à Cartwright Junction. (De nombreux jeux de cartes GPS ne comporte pas cette indication), vert foncé** - limite du parc national de la montagne Mealy

Ajout d'une règle :

1.1. **Pour des raisons de sécurité, la piste de Valley Bite au point de contrôle de Rigolet sera limitée à 50 km/h maximum, sur un sentier entretenu. Il s'agit d'un itinéraire obligatoire.**

1.2. **Les conditions peuvent changer et toute information supplémentaire concernant le parcours de la course sera abordée lors de la réunion obligatoire des conducteurs et sera traitée comme faisant partie des règles et règlements de Cain's Quest.**

Arrêts d'essence et ravitaillement en carburant

Précédent : 12.2 Le carburant peut être acheté aux pompes communautaires de Churchill Falls (1&17), Central Labrador (2), L'Anse aux Clair (4), Red Bay (5), Port Hope Simpson (6), Cartwright (7), Rigolet (9), Makkovik (10) Postville (11), Hopedale (12), Nain (13) et Natuashish (14).

Changement : 12.2 Le carburant peut être acheté aux pompes communautaires de Churchill Falls (1&17), **Happy Valley Goose Bay (2)**, L'Anse aux Clair (4), Red Bay (5), Port Hope Simpson (6), Cartwright (7), Rigolet (9) Makkovik (10) Postville (11), Hopedale (12), Nain (13) et Natuashish (14).

Courant : 12.3 Cette règle est en cours de révision

Changement : 12.3 Du carburant prépayé sera disponible aux stations de ravitaillement de **Cain's Quest** à **Eagle Plateau (3), Sail Lake (16) et Cache River** si nécessaire. **Veillez noter que Cache River n'est PAS un point de contrôle officiel, mais uniquement une station-service.**

Courant : 12,4 L'huile des deux temps sera à la charge des coureurs. Tous les gaz seront à indice d'octane 87 normal. Les coureurs peuvent emporter un booster d'octane si nécessaire.

Changement : 12.4 L'huile des deux temps sera sous la responsabilité des coureurs. **Tout l'essence des stations officielles de Cain's Quest doit avoir un indice d'octane élevé (91).** Les coureurs peuvent emporter un booster d'octane si nécessaire.

Annexe B : Temps de repos

Précédent : 1 a. Un total de 12 heures de repos doit être pris au **point de contrôle No. 3 (Centre Labrador).**

b. Un total de **12 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle No. 5 (L'Anse aux Clair). Un total de **10 heures de repos** doit être effectué entre les points de contrôle No. 6, 7, 8, 10, 11, 12 et 13 (Red Bay, Port Hope Simpson, Cartwright, Rigolet, Makkovik, Postville et Hopedale). Les temps de repos effectués à ces points de contrôle doivent être d'une durée minimale de **2 heures**. Ce temps de repos flexible avait pour but de briser la longue étape entre le point de contrôle No. 5 (L'Anse aux Clair) et le point de contrôle No. 14 (Nain) et de fournir aux équipes une occasion stratégique de gérer les courses de jour. Si un hébergement est nécessaire pendant cette période, les coureurs seront responsables de prendre leurs propres dispositions.

c. Un total de **12 heures** doit être pris au point de contrôle No. 14 (Nain)

d. Un total de **8 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls).

e. Tous les différentiels de temps résultant de la procédure de départ seront ajustés au point de contrôle No. 1 (Churchill Falls)

f. Pour assurer une arrivée de jour à Labrador City (à des fins de marketing), si l'équipe en première place arrive au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls) à 16 heures ou plus tard, le commissaire de course désignera une période obligatoire de « repos » jusqu'à 6 heures le lendemain matin. Cette période de temps sera le « différentiel de temps de maintien » (HTD). Chaque équipe qui se présente au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls) sera retardée du même temps ou jusqu'à ce que les personnes qui ont terminé à la première, deuxième ou troisième place aient franchi la ligne d'arrivée, dans ce cas toutes les équipes ne seront plus soumises à la HTD.

Changement : 1 a. Un total de **12 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle **No. 2 (Happy Valley Goose Bay).**

b. Un total de **12 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle No. **4 (L'Anse aux Clair)**. Un total de **10 heures de repos** doit être effectué entre les points de contrôle No. **5, 6, 7, 9, 10, 11, et 12** (Red Bay, Port Hope Simpson, Cartwright, Rigolet, Makkovik, Postville et Hopedale). Les temps de repos effectués à ces points de contrôle doivent être d'une durée minimale de **2 heures**. Ce temps de repos flexible avait pour but de briser la longue étape entre le point de contrôle **No. 4 (L'Anse aux Clair)** et le point de contrôle No. **13** (Nain) et de fournir aux équipes une occasion stratégique de gérer les courses de jour. Si un hébergement est nécessaire pendant cette période, les coureurs seront responsables de prendre leurs propres dispositions.

- c. Un total de **12 heures** doit être pris au point de contrôle **No. 13 (Nain)**
- d. Un total de **8 heures de repos** doit être effectué au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls).
- e. Tous les différentiels de temps résultant de la procédure de départ seront ajustés au point de contrôle No. 1 (Churchill Falls)
- f. Pour assurer une arrivée de jour à Labrador City (à des fins de marketing), si l'équipe en première place arrive au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls) à 16 heures ou plus tard, le commissaire de course désignera une période obligatoire de « repos » jusqu'à 6 heures le lendemain matin. Cette période de temps sera le « différentiel de temps de maintien » (HTD). Chaque équipe qui se présente au point de contrôle No. 17 (Churchill Falls) sera retardée du même temps ou jusqu'à ce que les personnes qui ont terminé à la première, deuxième ou troisième place aient franchi la ligne d'arrivée, dans ce cas toutes les équipes ne seront plus soumises à la HTD.

RÈGLES DE CAIN'S QUEST - GLOSSAIRE DES TERMES

1. **Soutien aérien** : Toute assistance fournie par les avions et le personnel des avions qui peuvent suivre ou être présents pendant la course.
2. **Assistance** : Cela concerne strictement la section 2 des "Règles pour les coureurs" et est défini comme toute assistance autre que : le travail sur ou le ravitaillement en carburant d'une machine à neige, le soutien aérien, et d'autres exceptions indiquées dans cette section.
3. **Les responsables de Cain's Quest** : Les responsables de Cain's Quest comprennent tous les membres du comité de Cain's Quest, le maréchal de la course, et pendant la course, toute personne désignée comme telle par Cain's Quest. Pendant l'épreuve, tous les officiels de la course doivent avoir des badges les identifiant comme tels.
4. **Officiels des points de contrôle (contrôleurs officiels)** : Les officiels des points de contrôle sont des bénévoles désignés par Cain's Quest aux points de contrôle spécifiques et aux villages le long du parcours de la course. Les fonctionnaires des points de contrôle porteront des insignes les désignant comme tels. Les fonctionnaires des points de contrôle n'interpréteront pas les règles. Les officiels des points de contrôle sont responsables de recevoir les fournitures d'avant course de Cain's Quest, de contrôler les coureurs à l'entrée et à la sortie des points de contrôle en faisant signer le formulaire de contrôle par au moins un membre de l'équipe, d'enregistrer les informations sur les feuilles désignées et d'appeler les informations au quartier général de Cain's Quest. Les officiels des points de contrôle ne doivent pas être considérés comme des "officiels" de la course en ce qui concerne l'interprétation des règles ou la responsabilité de l'équipement et des fournitures de chaque coureur. Les responsables des points de contrôle ne peuvent pas donner le même temps à différentes équipes
5. **Point de contrôle express** : Points de contrôle que tous les coureurs doivent franchir, généralement situés dans une zone de vitesse limitée ou au départ d'un sentier et à une intersection. Les coureurs doivent s'enregistrer à ces points de contrôle, mais un temps de repos n'est pas nécessaire.
6. **Différence de temps de maintien (HTD)** : La période de temps entre l'arrivée de l'équipe en 1ère place au checkpoint Esker et 7h du matin le lendemain. Ce HTD sera appliqué à toutes les équipes. (Ex : si l'équipe en 1ère position se présente à 22h03 à Esker, le HTD sera de 8 heures 57 minutes. Si l'équipe classée 2ème arrive à 22h50, le HTD de 8 heures 57 minutes sera appliqué et l'équipe classée 2ème quittera Esker à 7h47. Toutes les règles d'temps de repos restent d'application. (Travaux mécaniques effectués sur l'horloge, etc.)
7. **Les temps de repos** : Les temps de repos sont des aires de repos désignées pour les coureurs et sont obligatoires. Si l'exigence de repos minimum n'est pas respectée, l'équipe de course sera disqualifiée de la course.
8. **Comité des fonctionnaires** : Un comité de bénévoles chargé d'aider le contrôleur final dans les opérations de protestation et de sanction, si nécessaire.
9. **Off the Clock** : Tout temps passé pendant un temps de repos sans travailler, ou à décharger ou charger une machine à neige ; ou tout temps passé qui a été alloué ou désigné par l'organisation de Cain's Quest pour le retard de la course, le temps d'attente ou comme indiqué par un officiel de Cain's Quest.
10. **Sur l'horloge** : Le temps réel de la course ainsi que le temps passé à travailler sur une machine à neige ou un traîneau pendant la course et à emballer et déballer le traîneau (s'il est utilisé)

11. **Participant / coureur** : Tout participant actif à une course de Cain's Quest.
12. **Protestation** : Une protestation est une allégation de participation et de pratiques déloyales pendant la course et ne peut être déposée que par un coureur actif pendant la course. Toute protestation sera immédiatement appelée au quartier général de Cain's Quest par un officiel de la course pendant la course et sera considérée comme un avis donné. La preuve de toute violation des règles doit être fournie à Cain's Quest au plus tard 12 heures après que la dernière équipe de course éligible ait franchi la ligne d'arrivée. Si aucune preuve d'une violation n'est fournie à Cain's Quest dans ce délai, la protestation sera considérée comme nulle et non avenue.
13. **Contrôleur final**: Le commissaire de course doit interpréter les règles régissant la course pendant l'épreuve.
14. **Réunion des coureurs (conducteurs)** : La réunion des coureurs se tient la veille du jour de la course afin de déterminer si tous les coureurs comprennent les règles de la course, les conditions du parcours, etc. et ont la possibilité d'obtenir des réponses à leurs questions et d'interpréter les règles si nécessaire.
15. **Zone de vitesse restreinte** : Une zone indiquée par des panneaux indiquant que des vitesses réduites sont requises. Ces zones peuvent être surveillées par radar.
16. **Équipement de sécurité** : Tout l'équipement de survie et de sécurité requis (voir la section "Description de la motoneige") doit être transporté avec tous les coureurs sur leur personne ou leur machine à neige pendant l'événement.
17. **Inspection de sécurité** : L'inspection de sécurité est un rassemblement obligatoire de coureurs et de participants où chaque coureur et chaque motoneige sont vérifiés par des officiels désignés de Cain's Quest afin de s'assurer que l'équipement requis est en place pour participer à la course. Si un participant ne dispose pas de tout l'équipement nécessaire, il aura jusqu'au départ de la course pour acquérir le matériel adéquat. Si le participant n'est pas en mesure de le faire, il perdra son droit d'inscription et ne pourra pas participer à la course.
18. **Motoneiges ou machines à neige** : Pour cet événement, une motoneige et une machine à neige sont une seule et même chose et sont définies comme un véhicule à neige, conduit sur piste et dirigé par des skis, à 4 temps ou à 2 temps. Aucune limite minimale de CC n'est requise. Les motoneiges utilisées pour cette course doivent respecter la conception de base des skis, du réservoir de carburant, du moteur et des sièges du coureur. Ils doivent être dirigés par des guidons qui contrôlent les skis et par le déplacement de la position du coureur. L'accélération et le freinage sont contrôlés. D'autres exigences sont énumérées dans la section "Description de la motoneige" dans les règles de Cain's Quest. Les machines à neige pour les besoins de cette course comprennent également les traîneaux attachés.
19. **Tirage au sort** : Le tirage au sort des départs a généralement lieu après la réunion des coureurs ou lors de l'inscription des coureurs pour leur permettre de tirer au sort leur ordre de départ. Les brassards sont émis avant le tirage au sort de l'ordre de départ et ne déterminent pas l'ordre de départ. Une fois qu'une position de départ a été tirée, elle ne peut être modifiée ou transférée à un autre coureur. Les coureurs s'aligneront sur leur position de départ au plus tard une heure avant l'heure de départ le jour de la course.
20. **Fin de la mise en scène** : Une arrivée planifiée dans laquelle les équipes franchissent délibérément la ligne d'arrivée simultanément.
21. **Traîneau** : Aux fins de cette manifestation, un traîneau est défini comme un véhicule avec ou sans coureurs utilisé pour transporter du matériel et/ou de l'essence.

22. **Chef d'équipe** : Un chef d'équipe est un représentant enregistré d'une équipe de course enregistrée qui agira comme contact officiel de l'équipe en matière de communication pendant l'événement.